



**A L'ATTENTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION AD HOC
SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PARAGRAPHE 5 DE LA
RÉSOLUTION 1416 (2005) SUR LE CONFLIT DU
HAUT-KARABAKH TRAITÉ PAR LA CONFÉRENCE
DE MINSK DE L'OSCE**

Secrétariat de l'Assemblée parlementaire

Carnet de bord n° 2006 / 02
12 janvier 2006

La Commission ad hoc sur la mise en œuvre du paragraphe 5 de la Résolution 1416 (2005) sur le conflit du Haut-Karabakh traité par la Conférence de Minsk de l'OSCE, réunie le lundi 9 janvier 2006 à Paris, sous la présidence de Lord Russell-Johnston (Royaume-Uni, ADLE),

en ce qui concerne :

- **Le rapport sur le conflit du Haut-Karabakh traité par la Conférence de Minsk de l'OSCE**: a amendé et approuvé le projet de rapport préparé par le Président ;
- **Travaux futurs** : a tenu un échange des vues et a décidé qu'une représentation de la Commission ad hoc devrait se rendre dans la région dans un proche avenir sous réserve de la décision du Bureau de reconduire la commission ad hoc en 2006 ;
- **Date et lieu de la prochaine réunion** : est convenu de se réunir le 15 mars 2006 à Paris (à confirmer).

Agnieszka Nachilo, Alexandra Alléon

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée
Secrétariat de l'Assemblée
Secrétaires des Délégations Nationales et Secrétaires des Groupes Politiques de l'Assemblée
Observateurs de l'Assemblée
Directeurs Généraux
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeur de la Communication et de la Recherche

Représentations Permanentes du Conseil de l'Europe